



Prévenir les risques auditifs et extra-auditifs auprès des collégiens (de la 6° à la 3°) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Votre collège est candidat** pour bénéficier de la campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « **Écoute tes oreilles !** » sur l'année scolaire 2024-2025.

**Cette année, la campagne s'adresse à tous les collégiens (de la 6° à la 3°).**

Vous avez identifié, dans votre établissement, l'infirmier(e) scolaire et le professeur référent (binôme) qui s'engageront sur cette action (cet engagement est nécessaire au déroulement optimal de la campagne).

A noter : Cette campagne est lauréate du trophée « *Décibel d'argent* » remis par le Conseil National du Bruit et le ministère de la transition écologique.



**Plusieurs prestations (indissociables) vont être mises en œuvre pour votre établissement :**

### 1) UNE FORMATION SUR LE BRUIT ET LA SANTE (1,5 jours)

Incluse dans le Plan Académique de Formation de votre rectorat –**Décembre 2024/janvier 2025**

Votre binôme « infirmier(e)/professeur référent » va pouvoir bénéficier de la formation « *Le son, le bruit : tendre l'oreille pour mieux entendre et se protéger du bruit* ».

- **Intervenante** : Valérie Rozec, chargée d'étude et de recherche, Docteur en psychologie de l'environnement, Centre d'Information sur le Bruit (CidB),
- **Appui pédagogique** : Hélène Milan, chargée de projets, Comité Régional d'Education pour la santé (CRES) et Claire Pierrard, chargée de projets, Réseau régional pour l'éducation à l'environnement (GRAINE),
- **Appui documentaire** : Gaëlle Lhours, documentaliste, CRES
- **Objectif** : S'approprier la thématique ainsi que des techniques d'animation et des outils pédagogiques.
- **Dates de la formation** : (3 demi-journées)

✓ Académie de Nice :

Pour les professeurs (3 demi-journées) :	Pour les infirmiers scolaires (3 demi-journées) :
>Mercredi 18 décembre 2024 après-midi en présentiel à Nice	>Jeudi 19 décembre 2024 (1 journée) en présentiel à Nice
>Mercredi 8 janvier 2025 après-midi en visioconférence	>Jeudi 9 janvier 2025 matin en visioconférence
>Mercredi 15 janvier 2025 après-midi en visioconférence	

✓ Académie d'Aix-Marseille :

Pour les professeurs (3 demi-journées) :	Pour les infirmiers scolaires (3 demi-journées) :
>Mercredi 4 décembre 2024 après-midi en présentiel à Aix-en-Provence	>Jeudi 5 décembre 2024 (1 journée) en présentiel à Aix-en-Provence
>Mercredi 8 janvier 2025 après-midi en visioconférence	>Jeudi 9 janvier 2025 matin en visioconférence
>Mercredi 15 janvier 2025 après-midi en visioconférence	



## 2) UNE REUNION DE RENCONTRE/PREPARATION au sein de votre collège (2h)

Avec l'intervenant en santé environnementale – **Décembre 2024/Janvier 2025**

Un intervenant en santé environnementale contactera votre binôme « infirmier/professeur-référent » pour organiser une réunion, au sein de votre collège, avec l'ensemble du personnel intéressé de votre établissement (binôme, autres professeurs concernés/intéressés, documentaliste...). Le principal (ou le principal adjoint) sera convié à ce temps de préparation.

**Objectifs** : **Présentation** du module d'animation et des outils pédagogiques qui seront utilisés pendant les interventions, **planification** des interventions dans les différentes classes et de la réunion de bilan, proposition de **co-animation** (binôme-intervenant) des séances.

## 3) DES INTERVENTIONS DANS VOS CLASSES DE 6°, 5°, 4°, 3°

Janvier à mai 2025. Le module d'animation comporte deux interventions de 2h par classe.

**Objectif général du module** : Permettre aux collégiens de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'être citoyens de leurs environnements sonores et acteurs de leur santé auditive et extra-auditive.

**Le module d'animation** est réalisé en deux temps :

-Une première intervention vise à présenter/rappeler aux élèves la physique du son, la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à caractériser leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée.

-Une seconde intervention vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs, à les informer des comportements à adopter et des outils à utiliser pour les réduire, et à leur faire prendre conscience de leur contribution à leur propre environnement sonore.

Les interventions, adaptées à chaque tranche d'âge, s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de vidéos, de manipulations d'outils (sonomètres, bouchons d'oreilles...), de temps d'échanges, etc.



## 4) UNE REUNION DE BILAN au sein de votre collège (2h)

Mai/juin 2025

L'intervenant en santé environnementale et le personnel concerné de votre collège se retrouvent pour faire le bilan des interventions.

**Objectifs** : Présentation des résultats des questionnaires, échanges autour du bilan de la campagne dans le collège, proposition de pistes pour la mise en place d'actions au sein du collège, échanges sur les modalités de mise en œuvre de l'accompagnement en année N+1 (cf. paragraphe suivant).

## 5) UN ACCOMPAGNEMENT POST-CAMPAGNE (1/2 journée en année N+1)

Année scolaire 2025-2026 (septembre 2025 à avril 2026)

Afin de favoriser la  **pérennisation**  d'actions de prévention sur le bruit au sein de votre collège les années suivantes, l'intervenant vous accompagnera durant **½ journée** lors de l'année 2025/2026.

Trois types d'accompagnements vous seront proposés :

- Une demi-journée de **sensibilisation sur le thème du bruit pour le personnel volontaire** de l'établissement
- Un soutien pour l'installation de l'**exposition « Des sons et des bruits »** au sein du collège + un temps d'animation de l'exposition pour les élèves.
- Un soutien à la mise en œuvre d'un **projet spécifique** de votre choix sur le thème du bruit.